

LE COURRIER DES VERNOIS

17

Culture

Dimanche 27 novembre
- 16h
à l'église St Michel :
Concert du Trio MALIKABARET,
organisé par Le CCAS
au profit du Téléthon.
Entrée : 8 € (5 € pour les enfants)

LA RENTRÉE ASSOCIATIVE 2011

Comme vous le savez, la vie associative est particulièrement active à Verny : notre petite ville qui dépasse à peine les 2000 habitants ne compte pas moins de 28 associations dont 12 clubs sportifs !



ÉDITO

Belle rentrée pour les Vernois et les Vernois qui peuvent désormais profiter du Parc du Château !

Au cœur du village, ce magnifique espace de près de 4 hectares, riche de ses arbres séculaires et de ses équipements, devrait ravir toutes les générations.

Rappelons que depuis 1931, le département de la Moselle était propriétaire du château, des dépendances et du parc, domaine de plus de 5 ha.

Le 9 novembre 1944, le château a été malheureusement bombardé et détruit par un incendie.

C'est en 1988 que les dépendances du château ont été vendues à la commune ainsi qu'une petite partie du terrain. Le parc demeurant propriété du département ... et toujours inaccessible aux vernois, il restait cependant convoité par les différents maires qui se sont succédés.

Je suis donc fière et heureuse d'avoir eu cette opportunité que le conseil municipal a saisie en votant à l'unanimité son acquisition au prix de 200 000 euros. En 2011, il est enfin la propriété de la commune et de tous ses habitants.

Il nous revient désormais la tâche d'en assurer l'entretien, de lui donner une affectation et de se l'approprier. Une commission extra-municipale va se mettre en place afin d'y travailler et permettra ainsi d'associer tous ceux qui souhaitent s'y investir (se faire connaître en mairie). Ensemble, nous ferons de cet endroit un espace de repos, de convivialité, de loisirs.

Bien sincèrement

Votre maire :
Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine
Conseillère Régionale de Lorraine



Concours photo « mon regard sur Verny » ...

Le regard imaginaire des jeunes de l'atelier artistique «Pôle Arts» et de leur animatrice, Patricia Dumain, a séduit le jury. Ils ont joué le jeu et leur représentation de Verny est loin d'être classique. Elle viendra illustrer nos agendas 2012 et d'autres publications municipales à venir. Bravo pour cette photo que vous n'avez pas fini de découvrir !



Le samedi 10 septembre, tous ces « créateurs de lien social » vous ont donné rendez-vous au centre socioculturel Faber pour le traditionnel forum des associations.

Cette grande manifestation annuelle, impulsée par la municipalité, attire toujours beaucoup de visiteurs. C'est en effet l'occasion de rencontrer tous les responsables et animateurs sur un même site afin de se renseigner, de s'inscrire ou de renouveler son adhésion à une activité.

Cette année plusieurs nouveautés sont à noter :

- le Club Verny Loisirs débute un atelier de broderie et vannerie,
- les Archers du Vernois (Foyer Rural de Verny) organisent un cours pratique d'informatique pour débutants et initiés, en plus de leur activité sportive,
- les corps de Sapeurs Pompiers de Cheminot et de Verny, sous l'autorité de l'adjudant Blanc de Cheminot, mettent en place depuis septembre une section de Jeunes Sapeurs Pompiers du Sud Messin,

- Le Vélo Club de Verny met en place une section jeunes (à partir de 15 ans).

Nous ne remercierons jamais assez tous ces bénévoles qui s'engagent à fond pour animer notre quotidien et nous permettent de pratiquer des activités de proximité. Que serait notre ville s'ils n'étaient pas là ? Une cité dortoir ? Quelle tristesse ! Continuez à adhérer, soutenir, aider les associations, participer à l'animation du village et être bénévole en cas de besoin.

Si vous avez raté le forum des associations, rien n'est perdu : vous trouverez la liste descriptive des associations vernois sur le site www.verny.fr/associations ou dans l'agenda-guide de poche qui vous est offert en début d'année. L'information est disponible également en mairie ainsi que dans le livret d'accueil qui est remis gratuitement aux nouveaux habitants et que vous pouvez télécharger sur <http://www.verny.fr/images/pdf/livret-accueil-verny.pdf>

Bonne saison associative à tous !

RENTRÉE SCOLAIRE

Lundi 5 septembre : grand jour de la rentrée pour les 228 élèves que compte l'École de Verny cette année. 77 sont répartis dans 3 classes maternelles et 151 dans 7 classes élémentaires. 11 professeurs des écoles et 2 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles s'occupent de ce petit monde. Nous souhaitons la bienvenue à Julie Laffay et Laurence Matte, nouvellement nommées à Verny ainsi qu'à Anne-Marie Sanche, titulaire mobile.

Les classes maternelles :

- Renée Jager et Julie Laffay : 25 élèves de petite section
- Danièle Selzner : 27 élèves (22 moyens et 7 grands)
- Audrey Dupoirier : 27 élèves de grande section

Les classes élémentaires :

- Christine Dupraz : 22 élèves de CP
- Laurence Matte : 19 élèves (6 en CP, 13 en CE1)
- Bernard Chapays : 23 élèves (17 CE1 + 6 CE2)

- François Valentin (directeur) et Julie Laffay : 22 élèves de CE2
- Fabienne Thomas : 21 élèves de CM1
- Patrick Henry : 20 élèves (12 CM1 + 8 CM2)
- Daniel Scheffer : 24 élèves de CM2

Un poste d'emploi de vie scolaire a été créé par l'inspection académique pour assister un enfant handicapé accueillie en grande section. La commune a également créé un poste d'emploi aidé, à temps partiel, pour assister les assistantes maternelles Isabelle Locks et Chantal Garniche.

Poursuite des travaux

Après les gros travaux de rénovation du groupe scolaire, commence le temps de la mise à niveau des salles de classe. Cet été, une salle de maternelle a été rénovée. Outre les peintures, plafond et électricité, de grands placards sont venus remplacer les vieilles éta-gères et facilitent ainsi le rangement pour un confort visuel allié à beaucoup de praticité. Bonne année scolaire à tous !

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 8 septembre 2011

Décisions :

- suite à la proposition du préfet de regrouper les communautés de communes du Vernois, de l'aéroport et de Rémyilly : refus du conseil municipal à 11 voix (4 voix pour et 1 abstention) et proposition de rattacher la Communauté de Communes du Val St Pierre à ce schéma
- recrutement d'un nouvel agent sous contrat aidé à compter du 1er octobre. Il viendra renforcer l'équipe des deux ATSEM de la maternelle en remplacement de Mme Chylla
- nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble. Applicable au 1er mars 2012, elle remplacera au 1er janvier 2015 la participation pour voirie et réseaux, et pour raccordement à l'égout. Taux de 5% correspondant à celui de l'ancienne TLE
- nouvelle location à usage professionnel pour le 1er étage de la Trésorerie, celle-ci ne souhaitant pas renouveler le bail
- route d'accès à la nouvelle gendarmerie avec aire de retournement, dans le prolongement de la rue du château. Coût prévisionnel des travaux estimé à 75 296,50 € HT. Un marché sera lancé selon la procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)
- giratoire en entrée de ville Nord sur la RD 913. Coût prévisionnel des travaux estimé à 170 000 € HT. La procédure utilisée sera la procédure adaptée
- deux avenants au marché de travaux aux dépendances du château : peinture au sol dans le garage pour un montant de 534 € H, grille décorative retirée du marché (moins value de 140 € HT)

ÉTAT CIVIL

Naissances

Mathilde et Julia BOULANGER-BOUILLY nées le 25 juillet
Tom GUIBON-PEROSA né le 25 août
Elena CARLIER-REGNIER née le 5 septembre
Adoption : Morgan est arrivé le 4 juillet au foyer de M. et Mme SIRIANNI

Mariage

Loïc Claude WEISSENBACHER et Linda ARAB le 16 juillet

ON EN CAUSE

Déchèterie

Du 1er novembre au 31 mars, la déchèterie vous ouvre ses portes les :

- lundi 14h-18h
- mercredi 9h-12h / 14h-18h
- vendredi 14h-18h
- samedi 9h-12h / 14h-18h

Nouveautés : une benne à bois et une destinée aux pneus sont disponibles depuis l'année dernière. Des conteneurs textiles (vêtements, chaussures, linge de maison) ont été mis en place cet été, devant la déchèterie et Place St Michel.

En direct du site de la Mairie ...

Nouveau sur <http://www.verny.fr> : vous pouvez vous inscrire pour être informé par courriel des nouveaux articles et des mises à jour du site.

Inscription listes électorales

Des élections importantes auront lieu en 2012 : élection présidentielle (22 avril et 6 mai), élections législatives (10 et 17 juin). Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales et d'avoir 18 ans la veille du premier tour. Cette inscription doit avoir lieu avant le 31 décembre 2011, dépassé ce délai, vous ne pourrez plus voter en 2012. L'inscription se fait à la mairie du domicile, elle est automatique pour les jeunes de 18 ans (il est toutefois important de vérifier si elle a effectivement eu lieu). En dehors de cette situation, elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie ou téléchargeables (<http://vosdroits.service-public.fr/R16024.xhtml>). Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.

Haies et visibilité

Si la construction de murs ou clôtures est réglementée dans chaque lotissement, la hauteur des haies est elle aussi assujettie à certaines règles sur le reste de la commune. En bordure de voie publique, elles ne doivent pas excéder 1,20 m et elles peuvent atteindre 2 m sur les autres limites.

Le respect du règlement du plan local d'urbanisme, même s'il peut paraître parfois contraignant, est le garant de la sécurité de tous et protège piétons et automobilistes ainsi que cyclistes ou cyclomoteuristes.

Agenda

- **Lundi 17 octobre de 16h à 19h :** don du sang au Centre Faber
- **Samedi 29 et dimanche 30 octobre :** Bourse aux jouets et matériel de puériculture au centre Faber, organisé par l'AFRV
- **Dimanche 13 novembre :** Commémoration du 11 novembre 1918. Cette manifestation, organisée par la section locale des Anciens Combattants, se tiendra cette année à VERNY, à 11h30 devant le Monument aux Morts. Les enfants de l'école élémentaire y participeront, ainsi que la fanfare de Nomeny, en présence des porte-drapeaux et des personnalités locales. A 10h45, une messe sera célébrée en l'église St Michel. Toute la population vernoise et des environs est invitée. Un pot suivra au centre Faber, offert par la municipalité.
- **Samedi 3 et dimanche 4 décembre :** manifestations au profit du Téléthon
- **Samedi 10 décembre à partir de 12h :** repas dansant offert par la municipalité aux seniors de plus de 66 ans.



DÉGRADATIONS ET VANDALISME

La commune de Verny n'est pas épargnée par des actes de vandalisme et d'incivisme. Depuis plusieurs mois, on constate des dégradations de biens publics : tags, arrachage de panneau, fracture de vitres, casse de spots, bancs et poubelles, bris de verre, aires de jeux dévastées, grillages tordus etc ...

Ces actes sont perpétrés par des jeunes gens irréfléchis et livrés à eux même, mineurs bien souvent. Il est de la responsabilité des parents de surveiller leurs enfants. Ces comportements délictueux peuvent les conduire devant la justice. Les amendes sont de 3000 € à 45000 € et les peines d'emprisonnement de 2 à 3 ans. Si le coupable est mineur, sa famille est condamnée à réparer les préjudices subis, c'est-à-dire à verser des dommages et intérêts à la commune qui dépose plainte systématiquement.



Elle s'appelle Marie-Paule Geoffroy mais préfère qu'on l'appelle tout simplement Marie

Employée municipale (20 h par semaine) depuis cet été, elle assure la gestion courante du Centre Socioculturel Faber : états des lieux, visites, relations avec les utilisateurs ... Chargée également des petits travaux d'entretien, elle a notamment « rafraîchi » la salle de réunion (pose de fibre de verre aux murs et mise en peinture des soubassements) qui est ainsi beaucoup plus accueillante.

Christophe Rossignol, qui assurait une partie de son service au Centre Faber, est maintenant à temps complet aux services techniques avec ses collègues Laurent Diebold et Sylvain Figini.

Une dauphine à Verny ...

Caroline Dehan, vernoise de 19 ans en deuxième année de préparation aux concours des grandes écoles de commerce, a été élue 1ère dauphine de la Reine de la mirabelle à Metz plage le 21 août, grâce notamment au soutien des vernois.

Depuis, le trio des ambassadrices de charme a participé à de nombreuses manifestations culturelles dans le cadre des fêtes de la mirabelle. Le 28 août fut un temps fort, notamment avec le traditionnel défilé des chars fleuris dans les rues de Metz. Depuis, le trio continue à apporter de la joie et parfois du réconfort à l'occasion de visites dans différents organismes. Félicitations à Caroline !



Photo Thierry Dehan

Un effort collectif

Le LIONS CLUB s'est engagé dans une opération où chacun d'entre vous peut s'investir : « L'ALU DU CŒUR ». Il suffit de récupérer tous les objets et emballages en aluminium, de la capsule de bouteille de lait à la casserole en passant par les boîtes de boissons, les bombes de produits d'hygiène ...

Le but est de récupérer l'aluminium pour le vendre au profit de l'École des Chiens Guides d'Aveugles. Après sa formation le chien est donné gracieusement à une personne aveugle ou déficiente visuelle.

Une action humanitaire où l'on ne vous demande pas d'argent, mais juste un petit effort de solidarité, c'est bon pour la planète et c'est généreux pour les handicapés visuels.

**Quand vous avez un sac plein, déposez le chez : Lucien GARNICHE
29 rue du Château - 57420 VERNY
ou téléphonez au n° 03.87.52.73.14. Merci !**

VIE ÉCONOMIQUE

Des locaux professionnels pour une offre de services élargie

Les locaux professionnels implantés rue du château, dans les anciennes dépendances du château, sont prêts. Les abords vont enfin se terminer après les retards dus aux difficultés d'une entreprise. Un seul local est encore disponible. Le plus petit (35m²), composé de deux bureaux, pourrait convenir à une activité de conseil, assurance...

Tout renseignement peut être obtenu à la mairie.



De nouvelles couleurs...

Elle se fonde naturellement dans le centre de notre village : c'est notre pharmacie. Depuis juillet, elle s'est offerte de belles couleurs en façade et une vitrine toujours plus accueillante. Mais les travaux ne sont pas finis ! Un emplacement parking handicapés est prévu d'ici peu.

Nouvelle activité

Un institut de beauté s'installe à Verny au 21 rue Nationale à compter du 11 octobre. Bienvenue à « Beauté Naturelle »

Le jardin d'Emilie

Dites le avec des fleurs et n'écoutez pas la rumeur ! Notre fleuriste « Le Jardin d'Emilie » n'a pas l'intention de cesser son activité. A Verny elle est, à Verny elle reste.